DÉPARTEMENT LOZÈRE

MAIRIE DE MARCHASTEL

## ARRONDISSEMENT

Mende

CANTON Nasbinals

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 16/05/2014

## Nombre

de conseillers en exercice 7
de présents 7
de votants 7

L'an deux mille treize et le vingt-neuf octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

## **Objet**

Décision modificative n°1 sur le budget de la commune

Étaient présents : Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Valérie CHAYLA,

Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Mr Jacques THIOT,

Urbain VIGIER

Absents:

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Valérie CHAYLA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal réuni en séance décide d'approuver comme suit la décision modificative n°1 sur le budget de la commune :

Nota- Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 06/05/2014

Recettes d'investissement 1328-92 + 29 000

Dépenses d'investissement 2315-92 + 29 000

Pour extrait conforme au registre Fait à Marchastel le 16/05/2014 Le Maire,

ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures des membres présents

Acte rendu exécutoire, après dépôt ou transmission en Préfecture le 16/05/2014 et publication ou notification le 16/05/2014